# Union Internationale des Télécommunications



#### Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative CACE/433

Le 19 septembre 2007

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 6 des radiocommunications

- Adoption de 4 Recommandations révisées et d'une nouvelle Recommandation par correspondance et leur approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)
- Suppression de 2 Recommandations

#### Services de radiodiffusion

Dans la Circulaire administrative CAR/242 en date du 4 juin 2007, 4 projets de Recommandation révisée et 1 projet de nouvelle Recommandation ont été présentés pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-4 (§ 10.3).

Les conditions régissant ces procédures ont été satisfaites le 4 septembre 2007. Sept Administrations ont répondu en faveur de l'adoption et de l'approbation desdites Recommandations. Ces Administrations ont également été en faveur de la suppression de 2 Recommandations.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 à la présente Circulaire leurs titres avec le numéro qui leur est attribué. L'Annexe 2 fournit la liste des Recommandations supprimées.

### Valery Timofeev Directeur du Bureau des radiocommunications

#### **Annexes:**

#### Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Place des Nations Téléphone +41 22 730 51 11 Télex 421 000 uit ch E-mail: CH-1211 Genève 20 Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56 Télégramme ITU GENEVE http://www.itu.int/

Suisse

Gr4: +41 22 730 65 00

itumail@itu.int

#### ANNEXE 1

## Titres des Recommandations approuvées

#### Recommandation UIT-R BS.1738

Doc. 6/386(Rév.1)

Identification et classement de plusieurs canaux audio acheminés sur des circuits de contribution internationaux

Recommandation UIT-R BT.1379-2

Doc. 6/388(Rév.1)

Zones de sécurité des images produites aux formats écran large 16:9 et classique 4:3 afin d'obtenir un format commun pendant la transition vers la diffusion en 16:9

Recommandation UIT-R BS.1770-1

Doc. 6/389(Rév.1)

Algorithmes de mesure de l'intensité sonore des programmes audio et des niveaux de crête vrais des signaux audio

Recommandation UIT-R BT.1358-1

Doc. 6/392(Rév.1)

Paramètres de studio des systèmes de télévision à balayage progressif 625 et 525 lignes

Recommandation UIT-R BT.814-2

Doc. 6/397(Rév.1)

Spécifications et méthodes de réglage de la brillance et du contraste des dispositifs de visualisation

## ANNEXE 2

## Liste des Recommandations supprimées

Recommandation UIT-R	Titre	Document justifiant la suppression
BT.1302	Interfaces pour les signaux vidéo numériques en composantes dans les systèmes de télévision à 525 lignes et à 625 lignes fonctionnant au niveau 4:2:2 de la Recommandation UIT-R BT.601 (Partie B)	<u>6/358</u>
BO.1303	Interfaces pour les signaux vidéo numériques en composantes dans les systèmes de télévision à 525 lignes et à 625 lignes fonctionnant au niveau 4:4:4 de la Recommandation UIT-R BT.601 (Partie B)	<u>6/360</u>